

Cestas, le 25 juin 2025

Ma Chère Collègue, Mon Cher Collègue,

Je vous confirme que la prochaine réunion du Conseil Municipal aura lieu le mardi 1er juillet 2025 dans la salle du Conseil municipal à 18 heures 30 minutes. L'ordre du jour sera le suivant :

-Administration générale :

- N° 2025/6/1. _Demande d'honorariat auprès de Monsieur le Préfet de la Gironde pour Monsieur Pierre DUCOUT ancien maire – Autorisation.
N° 2025/6/2. _Détermination de la composition du Conseil Communautaire à compter du prochain renouvellement général des conseils municipaux.

-Finances Locales :

- N° 2025/6/3. _Adhésion à la centrale d'achat RESAH (Réseau des Acheteurs Hospitaliers) – Autorisation.
N° 2025/6/4. _Constitution d'un groupement de commandes pour les prestations de maintenance préventive et corrective des matériels de restauration entre la Mairie et le CCAS.
N° 2025/6/5. _Modification de la délibération n°6/7 du conseil municipal du 17 décembre 2024 : Ajustement des tarifs de mise à disposition des minibus.
N° 2025/6/6. _Remboursement des réparations par le Club de Loisirs Léo Lagrange de Gazinet suite à un sinistre responsable.

- Environnement - Urbanisme - Technique - Patrimoine :

- N° 2025/6/7. _Débat sur le rapport triennal sur l'artificialisation des sols.
N° 2025/6/8. _Ouverture à l'urbanisation d'une zone 2AU – Chemin de Loignan – Au titre de l'article L.153-38 du Code de l'urbanisme – Justification.
N° 2025/6/9. _Signature d'une convention de soutien de CITEO « communes et groupements communaux pour la lutte contre les déchets abandonnés diffus » - Autorisation
N° 2025/6/10. _Convention de servitude avec ENEDIS pour la pose d'une nouvelle ligne électrique basse tension sous chaussée Chemin du Pas du Gros à Cestas.

- Ressources Humaines :

- N° 2025/6/11. _Adhésion à la prestation chômage proposée par le CDG33 – Autorisation.
N° 2025/6/12. _Adhésion au dispositif de signalement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes (AVDHAS) proposé par le CDG33 pour les agents de la collectivité.
N° 2025/6/13. _Accroissements saisonniers d'activité – Animation.
N° 2025/6/14. _Emploi de responsable de la micro crèche – Modification de la délibération n°4/9 du conseil municipal du 20 mai 2025.

- Scolaire :

- N° 2025/6/15. _Avenant portant prorogation pour une année de la convention relative à la mise en place d'un projet éducatif territorial (PEDT) – plan mercredi 2022/2025 – Autorisation.

N°2025/6/16. Actualisation des tarifs des services périscolaires (restauration, ALSH périscolaires, ALSH mercredis et vacances scolaires) pour l'année scolaire 2025/2026.

N° 2025/6/17. Renouvellement de l'aide financière en direction des jeunes pour la formation BAFA – Autorisation.

-Petite enfance :

N° 2025/6/18. Prestation de service « Relais Petite Enfance » (RPE) - Renouvellement convention – Autorisation.

N° 2025/6/19. Prestation de service « Crèche Familiale » - Renouvellement convention – Autorisation.

N° 2025/6/20. Association « Les P'tits Futés » - Renouvellement bail emphytéotique – Autorisation.

-Culturels :

N° 2025/6/21. Fête du 14 juillet 2025 – Convention de partenariat avec l'Amicale des sapeurs-pompiers – Autorisation .

N° 2025/6/22. Rencontres musicales internationales des Graves – Projet de partenariat avec l'Association Kinor David – Autorisation.

-Sport :

N° 2025/6/23. Renouvellement de l'opération CAP 33 pour les mois de juillet et août 2025.

-Communications :

- Décisions prises par le Maire en application des articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Comptant sur votre présence,

Je vous prie de croire, Ma Chère Collègue, Mon Cher Collègue, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire,

Jérôme STEFFE

